

---

BULLETIN MENSUEL

DE LA

**SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON**

FONDEE EN 1822

RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE PAR DECRET DU 9 AOUT 1937  
des SOCIETES BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON  
REUNIES  
et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

---

**Siège social : 33, rue Bossuet, Lyon (6<sup>e</sup>)**

*Secrétaire général* : M. L. GIANQUINTO, 17, rue de Sèze, 69 - Lyon (6<sup>e</sup>)

**La partie administrative se trouve au centre de ce Bulletin.**

---

## ROANNE :

### LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

#### DU GISEMENT MAGDALENIEN DU « ROCHER DE LA CAILLE » 42 - St-Maurice-sur-Loire

par H.-L. DELOGE

Ce gisement fut découvert au printemps 1964, peu après l'établissement d'un parking-refuge par le Service des Ponts et Chaussées, en bordure du chemin de halage C.D. 56. Il venait d'être entamé par ces travaux, et probablement pour la deuxième fois, bien qu'il n'ait pas été remarqué avant, soit au moment de la construction de la route. Il est situé au-dessous et au SW du gisement Moustérien dit du « Champ Grand », à environ 22 m plus bas. Son altitude est de l'ordre de 8,40 m au-dessus de la Loire. Sa distance par rapport à la rive du fleuve est d'environ 40 à 45 m. Protégé en amont par un long rocher granitique duquel il tient son nom, ce site constitue en somme un bon emplacement, assez bien abrité, pour l'établissement d'un petit habitat de plein air, peut-être temporaire.

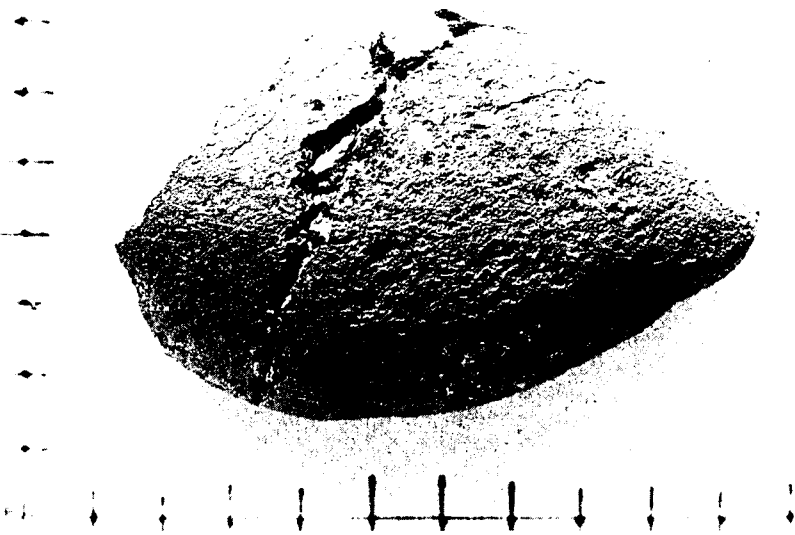
Nous y avons entrepris des fouilles depuis avril 1970, et les premiers décapages nous ont donné une industrie magdalénienne de petit outillage : grattoirs, perçoirs, lamelles à dos, avec prédominance en nombre, des burins. Nous y avons découvert la même année, un fragment de schiste gravé sur les deux faces : outre des traits difficilement interprétables, on peut toutefois y reconnaître un arrière-train de mammifère. Enfin un godet-lampe dont nous n'avons pas encore publié la monographie, fut également mis à jour au cours de la campagne 1970 (fig. 1).

Les fouilles de 1971 ont confirmé la présence du petit outillage en silex (fig. 2). Elles ont donné en plus de nombreux galets fracturés ou en fragments ainsi que des éclats, dont certains paraissent plus particulièrement intéressants, du fait qu'ils portent parfois une espèce de talon et un bulbe de percussion remarquable, révélateurs d'une technique de taille élaborée, réalisée sur des matériaux plus ingrats que le silex (fig. 3). Ils sont en effet soit en quartz laiteux, ou plus ou moins cristallisé, soit et surtout en trachyphonolite, ou encore en pierre siliceuse plus ou moins mêlée de quartz, dont l'aspect avant la cassure devait ressembler étrangement à des rognons de silex. Certains restes de ces galets sont de véritables nuclei, montrant des enlèvements très nets (fig. 4). Il nous faut noter aussi des fragments de galets en basalte et plusieurs morceaux de lave bulleuse plus ou moins polis (fig. 5) en matière qui nous paraît identique à celle des fragments de godets-lampes découverts par M. Marc LARUE au Saut du Perron, actuellement déposés au Musée J. DÉCHELETTE, encore que non exposés. Enfin une autre pièce gravée est à signaler : deux fragments d'un galet plat qui ont été trouvés en deux points différents. La gravure sur une seule face, consiste en un enchevêtrement de traits, inextricables à l'œil nu (fig. 6).

Le gisement est pauvre en vestiges osseux. Ils sont toujours en très mauvais état et difficilement récupérables dans ces terrains acides où



Fig. 1. — Rocher de la Caille : faces intérieure et extérieure de la lampe trouvée en 1970.



ils sont souvent étroitement associés à des blocs de microgranite. Bien entendu lorsque cela est possible et en vaut la peine, ces pièces osseuses sont consolidées sur place à l'acétate de cellulose dissous dans de l'acétone, avant extraction ; mais certaines sont en si piètre état qu'elles ne supportent même pas le contact liquide et tombent en poudre ou en miettes. Depuis le début des fouilles nous avons pu sortir environ 42 molaires inférieures et supérieures de cheval, une seule incisive de cet animal, et quelque 39 fragments d'os, très petits, dont certains portent encore quelques caractères qui pourraient probablement suffire à les identifier (fig. 7).

Nous nous sommes bornés ici à la seule présentation générale du matériel d'ores et déjà recueilli dans ce gisement après deux campagnes



Fig. 2. — Rocher de la Caille (de haut en bas et de gauche à droite) : 1<sup>o</sup> burin dièdre droit ; 2<sup>o</sup> burin dièdre droit (épais) ; 3<sup>o</sup> burin dièdre d'angle ; 4<sup>o</sup> burin sur troncature latérale ; 5<sup>o</sup> burin nucléiforme ; 6<sup>o</sup> burin dièdre d'angle ; 7<sup>o</sup> raclette ; 8<sup>o</sup> petite pointe pédonculée ; 9<sup>o</sup> grattoir sur lame retouchée ; 10<sup>o</sup> grattoir-burin ; 11<sup>o</sup> lamelle denticulée ; 12<sup>o</sup> lamelle à dos ; 13<sup>o</sup> microperçoir ; 14<sup>o</sup> perçoir.

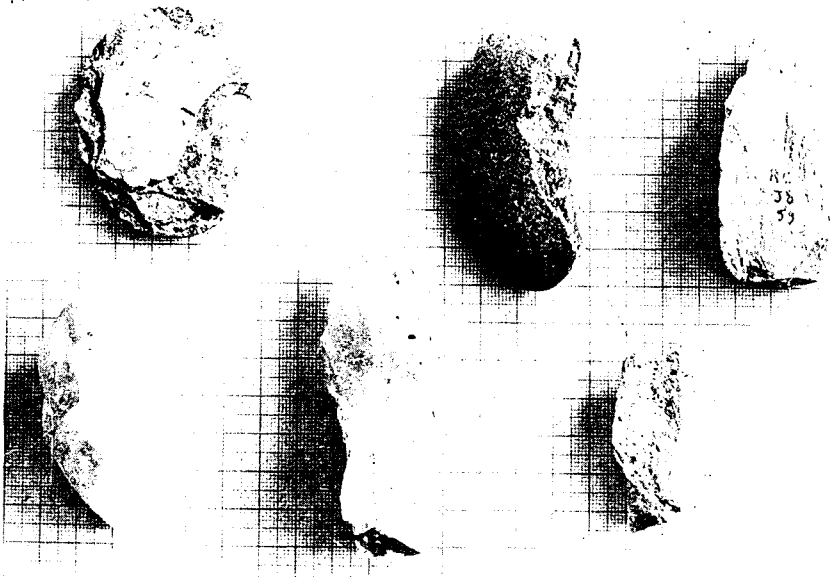


Fig. 3. — Rocher de la Caille (de haut en bas et de gauche à droite) : 1<sup>o</sup> galet plat, fracturé, en trachyphonolite ; 2<sup>o</sup> éclat de galet en trachyphonolite ; 3<sup>o</sup> éclat de galet en trachyphonolite, face inférieure ; 4<sup>o</sup> fragment de galet en quartz ; 5<sup>o</sup> burin d'angle grossier en calcédoine ; 6<sup>o</sup> autre éclat de galet.

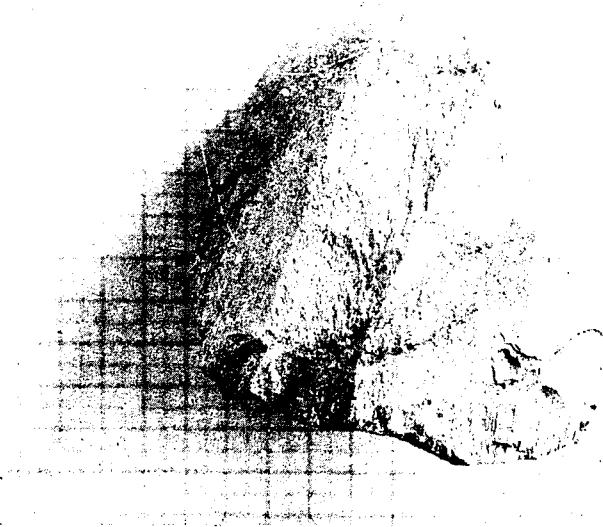


Fig. 4. — Rocher de la Caille : galet en trachyphonolite avec enlèvements.

de fouilles. Nous pouvons néanmoins constater et dès maintenant en conclure que, pareillement à ce qui a pu être observé dans d'autres gisements de ce site des Gorges de la Loire, où le silex est étranger, les hommes du « Rocher de la Caille » ont eux aussi laissé la preuve d'une large utilisation des galets de la Loire, trouvés sur place. La technique de cette utilisation nous paraît toutefois ici, particulièrement remarquable. Enfin malgré l'absence de vestiges façonnés en os, la poursuite des fouilles pourra peut-être fournir une quantité suffisante de vestiges lithiques significatifs qui, avec d'autres aspects de nos recherches, comme par exemple la disposition de l'habitat, nous donneront une idée plus précise du genre de vie au Paléolithique supérieur, dans cette pittoresque partie de la vallée de la Loire.

*Société Préhistorique de la Loire.  
Centre départemental de Recherches Préhistoriques  
du Ministère des Affaires Culturelles,  
rue du Creux-de-l'Oie, 42 - Roanne.*

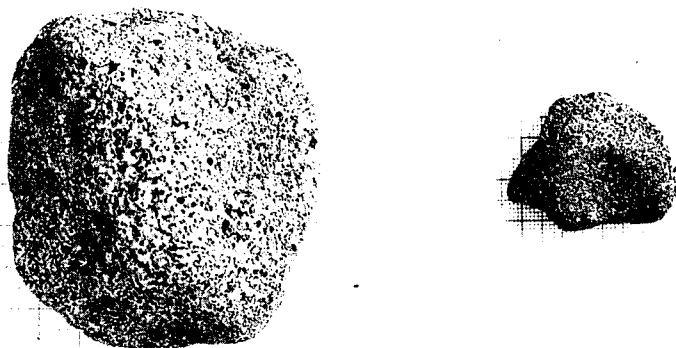


Fig. 5. — Rocher de la Caille : Deux fragments de lave bulleuse.

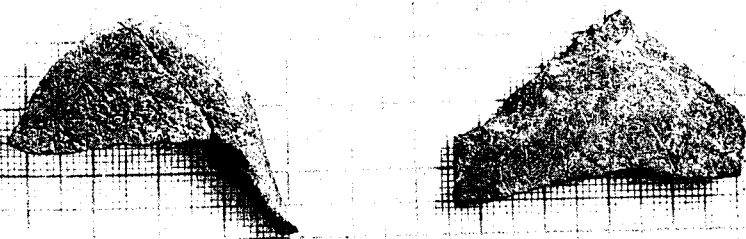


Fig. 6 — Rocher de la Caille : pièces gravées.

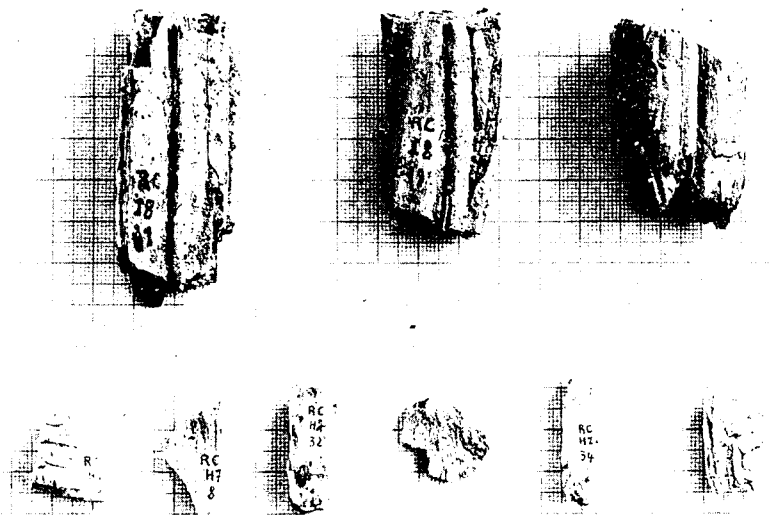


Fig. 7. — Rocher de la Caille : Quelques spécimens du matériel osseux : molaires de cheval et petits fragments d'os.

## JARDINS ALPINS :

### LES PLANTES VIVACES DE PLEINE TERRE

par M. MICHEL.

Délaissées pendant de nombreuses années, elles sont maintenant très demandées et méritent vraiment cette vogue croissante, par leur belle et généreuse floraison, leurs formes les plus diverses, leurs coloris les plus chatoyants et par leurs multiples emplois dont le principal est l'ornementation des plates-bandes fleuries (Mixed-Border).

Si elles sont un peu coûteuses à l'achat, nous y gagnons de par leur nature de vivre et de se perpétuer, durant plusieurs années. Elles procurent à chacun le plaisir d'avoir des fleurs qui s'épanouissent d'espèces en espèces et de variétés en variétés, durant presque la totalité de l'année.

Il n'est pas de véritables jardins sans elles. Elles sont le complément nécessaire des arbres et des arbustes. Elles peuvent être plantées en groupes dans les plates-bandes, ou éparses dans les diverses parties du jardin sauvage. Beaucoup supportent le soleil ou la mi-ombre, sans que leur floraison en soit atténuée, elles ne sont pas trop exigeantes sur la nature des sols. Elles sont presque toutes rustiques sous le climat genevois.